



N°27

COMPOSTAGE INFOS

LETTRE D'INFORMATION DU SIDEFAGE - HIVER 2019

Agenda

Du 30 mars au 14 avril 2019 :

La Semaine Nationale du Compostage de Proximité est un événement national visant à promouvoir la pratique du compostage de proximité des déchets ménagers.

Que vous soyez un référent de site, un guide composteur ou un particulier, venez participer à une action près de chez vous ! Plus d'infos sur :

www.semaineducompostage.fr

LES MODALITES D'OBTENTION D'UN COMPOSTEUR OU D'UN LOMBRICOMPOSTEUR SUR LES COLLECTIVITES DU SIDEFAGE

Les collectivités du SIDEFAGE aident les habitants à mieux gérer leurs biodéchets. En effet, les déchets compostables représentent encore 29% du tonnage et peuvent être détournés de l'incinération grâce au compostage. Les collectivités du SIDEFAGE proposent des composteurs à prix avantageux et sensibilisent les usagers au compostage domestique avec l'aide du SIDEFAGE.

Communauté de Communes	Type de composteur	Modalités	Contact
Rumilly Terre de Savoie	Composteur en plastique et composteur en bois	Mise à disposition à prix réduit	04 50 01 87 00 contact@rumilly-terredesavoie.fr
Usses et Rhône	Composteur en plastique	Mise à disposition à prix réduit	04 50 77 93 55 n.bensefia@cc-ur.fr
Haut-Bugey Agglomération	Au choix de l'habitant	Participation financière sur présentation de la facture	04 74 81 23 70 contact@hautbugey-agglomeration.fr
Pays Bellegardien	Composteur en plastique	Mise à disposition à prix réduit	0800 006 935 info@www.ccpb01.fr
La Vallée Verte	Composteur en plastique	Mise à disposition à prix réduit	04 50 39 09 20 contact@cc-valleeverte.fr
Arve et Salève	Composteur en plastique et aérateur	Mise à disposition à prix réduit	04 50 43 46 14 contact@arve-saleve.fr
Pays Rochois	Composteur en plastique et bioseau. Lombricomposteur	Mise à disposition à prix réduit	04 50 03 39 92 accueil@ccpaysrochois.fr
Annemasse Agglo - Les Voirons	Composteur en plastique	Mise à disposition à prix réduit	04 50 87 88 88 infotri@annemasse-agglo.fr
Genevois	composteur en bois	Mise à disposition gratuite	04 50 95 92 60 sdechets@cc-genevois.fr
Pays de Gex	Composteur en bois. Lombricomposteur	Mise à disposition gratuite	04 50 99 12 01 dechets@ccpg.fr



ZOOM SUR ...

LA PERMACULTURE

La permaculture est une démarche dont le but est de concevoir des cultures respectueuses de l'environnement et des êtres vivants en créant des lieux de vie semblables aux écosystèmes naturels.

Un jardin en permaculture a vocation à remplir plusieurs fonctions. En outre la production de fruits et légumes, il peut servir à la production de plantes médicinales, d'herbes aromatiques, de fleurs mellifères, d'ornements, à la création d'espaces de vie relaxants ou ludiques...

Les 3 principes de la permaculture

La permaculture repose sur 3 principes éthiques :

- prendre soin de la Terre
- prendre soin des Hommes
- partager équitablement les ressources

L'artificialisation des écosystèmes impose de compenser par le travail du sol et par des produits chimiques les fonctions remplies naturellement par le vivant.

La permaculture cherche à concevoir des installations humaines harmonieuses, durables, résilientes, économes en travail comme en énergie, à l'instar des écosystèmes naturels. Il est donc essentiel de positionner au mieux chaque élément de manière à ce qu'il puisse interagir positivement avec les autres.

Contrairement à une idée répandue, la permaculture n'est pas un ensemble de techniques de jardinage, mais bien un ensemble d'agroécosystèmes tout à la fois harmonieux, durables, économes et productifs.



Créer son potager en permaculture

La conception et la réalisation d'un jardin en permaculture consistent en l'aménagement d'un espace extérieur le plus harmonieux possible. Une sorte de bazar végétal savamment organisé entre des plantes qui se protègent mutuellement, un hôtel à insectes qui invite les auxiliaires du jardin ou encore des toilettes sèches pour produire du compost. Il faut tout d'abord observer et identifier les atouts et les contraintes du lieu afin de trouver la place la plus judicieuse de chaque élément pour qu'il n'y ait ni gaspillage, ni perte d'énergie. Par exemple, quelles plantes sont les plus adaptées au sol ? Comment faire pour récupérer au mieux les eaux de pluie ? ...

Voici quelques données à prendre en compte.

L'exposition du jardin :

Les plantes ont besoin de lumière pour se développer. L'exposition de votre jardin sera donc forcément ensoleillée pour tirer le meilleur parti des cultures.

L'architecture du jardin :

Il faut définir les zones du jardin afin de répartir les plantes qui réclament du travail, celles qui ont besoin d'espace pour se développer ou encore celles qui attireront les pollinisateurs ...

Sélectionner des plantes régionales :

Ce sont les plantes les plus adaptées et qui ne demandent pas d'effort pour bien pousser ! Listez également les plantes que vous voulez consommer et regroupez-les selon leurs besoins en lumière et en eau.

Connaître le sol du jardin :

L'idéal est de faire une analyse en laboratoire afin de connaître le type de sol et son pH mais l'observation des « mauvaises herbes » donnera des indications pour adapter vos cultures.

Pailler le jardin :

Le paillage permet de conserver l'humidité du sol et apporte des éléments nutritifs aux plantes.

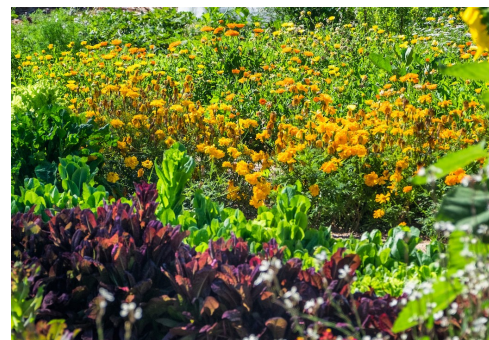
Faire son compost :

La gestion des déchets verts permet de réaliser du compost, un engrais riche et naturel, qui est indispensable au jardin.

Récupérer l'eau de pluie :

L'eau de pluie possède des propriétés idéales pour le jardin (pas de chlore, eau non calcaire ...). Il est donc très intéressant d'installer un récupérateur d'eau.

Les principes de base de la permaculture sont donc simples : préserver l'écosystème pour favoriser une « culture permanente » où faune, flore et êtres humains vivent en parfaite harmonie, en équilibre, dans un environnement sain et auto-suffisant.



L'info en plus ... COMMENT TRAITER SON COMPOSTEUR "FAIT MAISON"

Que votre composteur soit fabriqué en palettes ou en bois de récupération, il est très utile de le protéger afin que sa durée de vie soit la plus longue possible. Mais il est évidemment indispensable d'utiliser des produits naturels pour ne pas contaminer les micro-organismes et votre compost avec des produits nocifs !

Pour protéger le bois de l'humidité et du gel, l'huile de lin est le produit par excellence. En passant le pinceau dans un sens puis dans l'autre sens lors du second passage, l'huile pénétrera plus profondément dans le bois.

Pour une protection optimale, un mélange huile de lin /essence de térébenthine permet de mieux fixer l'huile dans le bois. La dilution sera plus ou moins importante selon le type de bois. En complément, une finition à la cire d'abeille permet de boucher les fissures mais cela reste facultatif car ce traitement devra être appliqué régulièrement et peut coûter assez cher.

Mourad ILMAN - Ambassadeur du compostage

Tél : 06 77 63 93 15 - Email : compostage@sidefage.fr

www.sidefage.fr/reseau-des-guides-composteurs